

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le Printemps est d'ordinaire une période plus légère qui permet à chacun de profiter du retour du beau temps et de la chaleur.

Cette année il en a été tout à fait différemment puisque nous avons tous le sentiment qu'il n'a pas arrêté de pleuvoir depuis la fin de l'année dernière. Qu'il pleuve c'est une bonne chose et si l'on interroge les « anciens » ils se souviendront sûrement que cela est déjà arrivé par le passé. Ce qui est nouveau c'est l'angoisse ou l'anxiété qui accompagne ce phénomène météorologique car chacun a en tête le dérèglement climatique qui a des conséquences plus ou moins fortes sur toutes les régions du globe : inondations, sécheresse grave, canicule sont constatés avec une intensité parfois dramatique dans toutes les parties du monde. Il a une cause principale c'est l'augmentation de la température due à l'activité des hommes et l'utilisation des énergies fossiles. La ville a conscience de ces enjeux et met en œuvre des actions pour atténuer ses conséquences : préservation des espaces naturels, réaménagement de parcs comme celui de Candau, le choix d'un projet bioclimatique vertueux pour la construction du nouveau groupe scolaire Prévert, attention apportée à notre patrimoine arboricole, etc.

Elle le fait avec les moyens que nous nous donnons collectivement, elle ne peut que constater qu'elle n'est pas beaucoup soutenue dans cet effort car les autres financeurs publics, en premier lieu l'état, ne sont pas à nos côtés à la hauteur espérée.

Le Printemps et le début de l'Été ont permis à l'équipe municipale de finaliser des projets, malheureusement souvent sans l'aide de notre opposition qui se complait dans la critique négative. Nous pouvons citer le projet de l'école Prévert dont les travaux vont débuter dès le mois de juillet mais aussi les aménagements de voirie et la création de services nouveaux : recyclorium, frigo zéro gaspi que vous avez découvert dans ce magazine

Pour terminer cette tribune sur des sujets plus légers, nous pouvons vous annoncer que l'été va arriver et que la ville et la Métropole ont prévu des événements sportifs et culturels tout au long de celui-ci. Renseignez-vous, nous aurons plaisir à vous y rencontrer.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

CARBON-BLANC AUTREMENT

2 grands chantiers ont été lancés par le groupe majoritaire : la réhabilitation-extension de l'école Prévert et la vente à un promoteur privé de la place Vialolle pour créer un « pôle médical ». L'examen de ces 2 projets soulève plusieurs questions. Prévert : le programme électoral de la majorité ventait la rénovation des écoles Barbou et Prévert. Projet maintenu jusqu'en mars 2022 pour un coût de 9 M d'euros. Trois mois et demi plus tard, on apprenait que seul le projet Prévert verrait le jour pour cette somme et que la rénovation de Barbou était renvoyée aux calendes grecques. Pourquoi cette brusque hausse des prix ? Est-ce vraiment dû à l'inflation, au covid, à la guerre en Ukraine... ? Il s'agit d'un flagrant manque de réalisme dans l'évaluation des dépenses. Le projet Prévert est pourtant lancé sans concertation malgré les promesses ! Des riverains sont seulement informés, comme tous les habitants lors d'une réunion publique. Mais informer ne signifie pas concerter, et être informé ne signifie pas approuver !

Quant au financement, il a varié au cours du temps : pour boucler les 9 M, la commune compte sur de nombreuses subventions dont 2 M de l'Etat, qui vient d'annoncer des restrictions budgétaires...

Vialolle : en février 2022, le maire annonce la vente de « gré à gré » de la place à un promoteur privé qui y installera un « projet d'intérêt collectif ». Chacun sait que le sous sol de cette place contient les vestiges de thermes gallo-romains qu'il convient de préserver. Suite à une pétition signée par plus de 300 citoyens, la mairie organise une réunion publique où un des professionnels de la commune révèle qu'il s'agit d'un projet de « centre médical » privé. Toujours pas de concertation pour un projet redessinant le centre-ville ! L'enquête publique conclut à la faisabilité du projet « sous réserve qu'une servitude de non-constructibilité, inscrite dans l'acte de vente, permette d'assurer la préservation des vestiges gallo-romains identifiés », et une esquisse du projet est présentée en réunion publique.

De nouveau, la majorité estime qu'information est concertation et qu'être informé signifie approuver ! Cela permet au Maire d'affirmer que le projet (désormais « pôle médical ») a l'accord des habitants. La vente va être conclue, mais le Maire refuse de faire inscrire la clause de non-constructibilité dans la délibération qui l'autorise.

Il se dit que « gouverner, c'est prévoir ». Nous ne constatons que tâtonnements et promesses non tenues.

Cynthia Piquet, Jean-Paul Grasset, Michelle Cornet, Yohann Giacometti, Cécile Montsec, Nadine Arpin